

Image not found or type unknown



Droit des contrats- révocation d'une lettre de mission

Par **denis de vos**, le **19/10/2017** à **18:28**

Bonjour,

Je suis directeur d'un établissement médiocsocial.

J'ai signé (un peu vite) une lettre de mission avec un cabinet spécialisé en défiscalisation des charges sociales qui m'a démarché. La mission n'a pas débutée. Je dispose d' autres propositions financièrement plus intéressante. Puis-je invoquer la REVOCATION AD NUTUM DU MANDAT SIMPLE pour résilier le 1er mandat signé ?

Merci pour votre réponse